

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 30 (1892)  
**Heft:** 12

**Artikel:** La boue  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192855>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Queue*, mais il l'espionna ; non que sa conduite lui importât beaucoup et qu'il exigeât d'elle autre chose que les provisions et l'argent dont elle fournissait son taudis, mais par haine du brigadier. Tout ce qui venait de lui ne pouvait être qu'une injure, à son sens ; après l'avoir révoqué, l'administration voulait encore l'humilier. On verrait.

Il ne découvrit rien autre chose que les voyages du *Hoche-Queue* à la Maison Forestière, alors qu'elle avait des fruits à y porter comme chez tout le monde ; mais c'en fut assez. Il lui défendit, avec les plus terribles menaces, de jamais remettre les pieds dans ce repaire de brigands, et la prévint que s'il la voyait parler au brigadier, pour quelque motif et quelque part que ce fut, il les tuerait tous deux.

Le *Hoche-Queue* n'essaya pas de se justifier, elle ne répondit pas à ce paresseux, à cet ogre, que la nourriture qu'il dévorait depuis six mois venait de la Maison Forestière, que si le brigadier eût été pour lui ce que lui essayait d'être à son égard, avant quinze jours il serait ou fusillé ou enterré à la prison centrale. A quoi bon raisonner avec une brute ? Et puis le *Hoche-Queue*, si bas qu'il fût tombé, respectait son père dans la mesure du possible.

Ce fut à la suite de ces explications violentes du père et de la fille, ou mieux des menaces injurieuses et sans fondement du braconnier contre Bernard et contre le pauvre *Hoche-Queue*, que j'intervins dans ce roman forestier.

Je connaissais et j'estimais trop Bernard, sa mère et aussi le *Hoche-Queue*, mon œil de quasi-jaloux s'était rendu trop exactement compte de leur situation respective, pour que je prétasse la moindre attention aux propos malveillants des campagnards. Loin de là, je désirais de tout cœur faciliter cette union un peu romanesque de l'ancien lieutenant, chevalier de la Légion d'honneur, brigadier et plus tard garde général des forêts, avec une pauvre petite fille des bois, enfant probable d'un marquis et d'une drôlesse, dont sa beauté, son intelligence et son caractère faisaient un être à part.

Le *Hoche-Queue* devina ma sympathie muette ; elle savait aussi que son père m'honorait d'une bienveillance calculée sur les profits que ma mensuétude lui laissait réaliser, et que loin de l'écartier de moi, il la poussait de temps à autre du côté de la Renardiére, pour me quémander des cartouches ou m'offrir quelque basset dressé à son école. Si elle fuyait après nos causeries dans les allées forestières, c'était plutôt par crainte d'être appelée fainéante et gourmande devant les étrangers et par une sorte de pudeur irréfléchie.

Ce fut donc à moi qu'elle s'adressa, me suppliant de dire à ses amis de la Maison Forestière qu'elle ne leur en voulait pas, qu'elle les aimeraient toujours en souvenir des bontés qu'ils avaient eues pour elle, mais que, dans leur intérêt à tous, il valait mieux qu'elle cessât de les voir, qu'elle n'eût même plus l'air de les connaître. Plus tard, les choses changeraient peut-être.

Elle n'osa m'en confier davantage, ne sachant si le brigadier approuverait qu'elle découvrit leur secret, même à moi. Mais je me promis d'être un interprète assez éloquent pour que tout le monde fût satisfait.

Je la congédiai en essayant d'atténuer ce que les menaces de son père avaient d'effrayant. Le *Hoche-Queue* n'était pas peureuse, cependant elle me regarda d'un air qui disait : « Vous êtes bon de prendre sa défense, mais vous savez bien qu'il est capable de tuer, surtout quand... il est ivre. Je ne crains pas pour moi, mais je tremble pour... l'autre. »

Et elle se sauva rougissante.

On était alors à la fin de septembre et je vivais mes journées par la forêt aux innombrables avenues. Elles étaient, suivant l'heure, voilées de cette vapeur qui monte de la terre humide et leur donne les incertitudes brumeuses d'un balcon qui ouvriraient sur la mer, ou muettes, vides, ombreuses comme les arceaux surbaissés d'une vieille église ; comme pour une tapisserie, l'œil attendait les promeneurs enlacés qui s'y doivent détacher en couleur, les lièvres qui rayent le tapis vert en fuyant. Je m'étendais dans la mousse et les feuilles mortes près d'une fontaine, Notre-Dame-des-Mésanges, dont la petite vierge noircie se cachait dans un tronc de chêne, et de là j'écoutais coasser les grenouilles dans les roseaux, je regardais les canards sauvages s'envoler en triangles allongés, ou à l'aide d'une feuille de lierre roulée, je pipais les merles et les geais.

Je voyais mille choses sans être vu moi-même.

L'automne c'est l'apothéose pour la fête des bois ; alors, les exagérations les plus criardes des papiers peints se trouvent réalisées, les jaunes, les violets, les rouges, les verts sombres, se mêlent, se heurtent, se fondent, comme si les buissons étaient des perchoirs d'aras, comme si l'on eût roulé à travers les épines un cadavre ensanglanté de martyr ou que l'on vit galoper par les sentiers les blondes cavales de Diane. Les clairières ont un regain vert tendre, gage du printemps à venir, et dans les halliers c'est sans interruption la voix triste et lointaine des chiens chasseurs.

(A suivre.)

### La boue.

Les jours de pluie et de neige de la semaine dernière, pendant lesquels la circulation était fort peu agréable dans nos rues boueuses, notamment dans le quartier de l'ancien Casino, où les dames ne s'en tiraient qu'avec mille peines et éclaboussures, nous remettent en mémoire une jolie boutade d'Ernest d'Herilly, dans le *Petit Parisien*, et dont voici quelques passages.

Il s'agit d'une jolie Parisienne, arrêtée sur le bord du trottoir, et s'apprêtant, par mille précautions, à traverser la chaussée, détrempée par la pluie.

La dame qui traverse s'arrête : premier temps ; elle examine le ciel, le boulevard et les gens qui passent.

Puis, deuxième temps, elle médite : « Pas d'omnibus, pas de fiacre. Je puis me lancer. Un jeune homme, pas trop désagréable, me regarde. Qu'il examine donc mes chevilles délicates, je le lui permets. S'il en perd la raison, les cantonniers sont là pour le secourir. Amen ! »

Troisième temps : l'appareillage ! — Relever d'une main gracieuse, en la faisant valoir, sa robe sur ses jupons aux tuyaux immaculés. S'assurer si les « tirettes » des bottines sont rentrées en dedans. Tendre la robe en avant, la faire ballonner par derrière. Tenir son parapluie sans gaucherie.

Quatrième temps : déraper ! — La dame qui quitte la terre ferme. La bottine se ride au coup de pied, la pointe se courbe ; le talon, une merveille d'art, plane comme une hirondelle ; le bas se tend sur le mollet. Pas une tache ! — « Dieu ! un lourd équipage à ma droite et un cavalier à ma gauche ! Ne nous pressons pas. Je suis charmante en ce moment, je le sais. Arthur me l'a dit ; les tableaux le proclament ; les poètes le chantent ! »

— File, gentil vaisseau !... mes vœux, aussi ardents que ceux qu'Horace faisait pour Virgile, t'accompagnent, ô dame qui traverses !

Cinquième temps : l'arrivée. — Triomphante, un peu rouge de plaisir, la dame qui traverse a posé son adorable petit pied, cette chose éphémère, sur le bitume reluisant... Sauvée, mon Dieu, merci !

Sixième temps : La robe se déploie en arrière et s'arrête dans sa chute, juste à la hauteur de la bottine. Et les pieds, ces jolis battants de la cloche en étoffe, se remettent en branle. Une deux, une deux !

Enfin, septième et dernier temps, jetant un dernier coup d'œil satisfait sur l'ensemble de ses vêtements, souriant sous le tulle de son voile, et levant son cher petit nez au vent, la dame reprend sa marche, marquée d'arrêts sans nombre — c'est la faute des magasins, — et passe avec un calme et une indifférence qui n'ont rien d'affecté — oh ! non, rien du tout — au milieu des messieurs qui murmurent : « Elle est adorable ! »

### Lo dzudzo et l'hallebarda.

Quand lo tribunat dão distrit sè rassemblè, et que l'ont fini la tenâblia, ye vont ti dè beinda pè la Corena po dinâ, et dè bio savâi que lâi font on fin repé, kâ faut ètre dè bon compto : n'ia nion à cllião carbatierès dè vela po vo z'asticotâ on bon fricot. Fédzo dè vé, frecachat, rognon, ruti, dauba, pesson, z'izelettès, rein n'est trâo bon po cllião brâvo dzudzo, et l'est avoué dão meillao vin bousci dè pè La Coûta que s'einfatont cein avau lo cornet, que ma fai sont tot dè bouna et diés què dâi quinsons po sè reintornâ à l'hotô.

Quand on est dinsè dein lo dzouïo et ein bouna sociétâ, on lâi sè plié et on ne déemandè pas mî que dè sè retrovâ soveint lè z'ons avoué lè z'autro. L'est po cein que cllião dzudzo décidâront eintrè leu d'allâ férè on tor ti einseimbllo tandi lo tsautain que lo tribunat avâi on mài